



COUR DES  
COMPTES  
EUROPÉENNE



## **Kersti KALJULAI**

Née à Tartu, Estonie, en 1969

### **Formation:**

Obtention d'une licence en biologie (génétique) de l'Université de Tartu (Estonie) en 1992. En 2001, obtention du diplôme de maîtrise en administration des affaires (MBA) dans la même université.

### **Expérience professionnelle:**

En 1998-1999, Kersti Kaljulaid travaille pour *Hansapank Markets* (service de banque d'investissement) en tant qu'associée. Ses principales tâches consistent à participer à des opérations de fusion, d'acquisition et de privatisation en tant que responsable des procédures de vérification au préalable (*due diligence*) et de l'évaluation des entreprises.

En 1999, Kersti Kaljulaid rejoint le cabinet du Premier ministre estonien en qualité de conseillère en politique économique, chargée de la coordination entre le cabinet du Premier ministre, la Banque d'Estonie, le ministère des finances et les ministères dotés des budgets les plus importants, ainsi que des relations avec le FMI et d'autres institutions financières multilatérales (BERD, NIB, Banque mondiale). Elle participe à la préparation de la réforme des retraites avec les ministres des finances et des affaires sociales et assiste le Premier ministre lors des négociations budgétaires annuelles avec les ministères spécialisés.

En 2002, Kersti Kaljulaid est nommée directrice financière de la centrale électrique d'Iru, qui appartient à une compagnie estonienne de l'énergie. En septembre 2002, elle en devient la directrice.

Kersti Kaljulaid a représenté l'État au conseil d'administration de la Fondation estonienne du génome. Elle a également été coprésentatrice d'une émission de radio hebdomadaire consacrée à la politique intérieure et à l'économie.

Le 7 mai 2004, Kersti Kaljulaid devient membre de la Cour des comptes européenne, affectée au groupe d'audit II «Politiques structurelles, transport, recherche et énergie».

Elle est aussi membre du comité de contrôle commun d'Europol.

De mars 2006 à mars 2008, elle est présidente du comité administratif de la Cour. De février 2008 à mai 2010, elle est également membre du groupe CEAD (Coordination, communication, évaluation, assurance et développement) en qualité de représentante de la Chambre II.

De juin 2010 à décembre 2013, à la suite de la réorganisation de la Cour, elle est membre responsable de la DAS (déclaration d'assurance) au sein de la Chambre CEAD «Coordination, évaluation, assurance et développement».

Depuis janvier 2014, elle est membre de la Chambre I «Conservation et gestion des ressources naturelles».